

Conseil municipal

Jeudi 17 février 2022 à 20h30

Ouvert au public

Salle Jacques Brel

164 boulevard Gallieni

ORDRE DU JOUR

Compte rendu du Conseil municipal du jeudi 16 décembre 2021

1. Avis de la commune de Fontenay-sous-Bois sur le dossier d'enquête publique du prolongement de la ligne 1 du métro jusqu'à Val-de-Fontenay
2. Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
3. Lancement de la démarche Agenda 2030
4. Approbation du contrat de relance du logement à l'échelle du Territoire Paris Est Marne&Bois entre l'Etat, le Territoire et la ville
5. Convention de Projet Urbain Partenarial entre le Territoire Paris Est Marne&Bois et la SCI Vendôme Bureaux sur le secteur Helena Gaya
6. Approbation des objectifs et des modalités de concertation préalable à l'opération d'aménagement dit « Alouettes Est »
7. Arrêt du bilan de la concertation préalable à la création de la ZAC Auchan Gare au sein de la concession d'aménagement : Val-de-Fontenay – Alouettes
8. Régime local de la taxe d'aménagement – Modification de la délibération 2021-11-12-U du 18/11/2021
9. Demande de garantie d'emprunt pour le financement de l'opération d'acquisition – amélioration de 11 logements situés 21 rue du Clos d'Orléans à Fontenay-sous-Bois
10. Revalorisation des tarifs des marchés d'approvisionnement de la ville
11. Renouvellement des conventions avec les associations : Maison de la Prévention-Point Écoute Jeunes et Association Sportive Val-de-Fontenay - ASVF
12. Convention de partenariat concernant le fonctionnement du Conseil Local de Santé Mentale de Fontenay-sous-Bois (CLSM)
13. Adhésion de la ville au réseau de coopération décentralisée pour la Palestine (RCDP)
14. Signature de la charte d'adhésion à la plateforme des collectivités solidaires avec « SOS Méditerranée »
15. Modification de la délibération du 27 mars 2003 relative au régime indemnitaire du personnel : Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS) – heures supplémentaires d'enseignement
16. Modification de la liste des événements municipaux ouvrant droit à dérogation au contingent mensuel de 25 heures supplémentaires
17. Création de poste contractuel de catégorie A : chargé.e de projets urbains et conseiller.ère en prévention et en ergonomie
18. Modification du tableau des effectifs
19. Désignation de représentant.e.s du Conseil municipal à la Commission électorale

Décisions prises par le Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Jean-Philippe GAUTRAIS
Maire de Fontenay-sous-Bois

Ce conseil municipal respectera, pour les élu.e.s, les mesures de prévention, de distanciation et les règles sanitaires obligatoires.